



EMPLOI CHARGE DE MISSION EROSION DES SOLS EMPLOI NON PERMANENT CONTRAT DE PROJET D'UN AN CATEGORIE A

Type d'offre

Emploi **non permanent** de catégorie **A** à temps complet dans le cadre d'un contrat de projet « Chargé de mission érosion des sols » pour une durée de 1 an.

Description du recruteur

L'EPTB Eaux & Vilaine est l'établissement public mettant en œuvre la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la Vilaine. A ce titre, il est la structure porteuse du SAGE Vilaine (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Il réalise depuis plusieurs années les missions d'études et d'ingénierie sur les thèmes de la gestion qualitative et quantitative de l'eau et des milieux aquatiques, il gère des ouvrages structurants (barrage d'Arzal, barrages de Vilaine amont) et l'usine de production d'eau potable de Vilaine-Atlantique à Férel.

Le Comité Syndical est constitué de trois collèges : le collège des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal) à fiscalité propre (qui représente 60% des voix), le collège des collectivités gestionnaires de l'Eau Potable (25% des voix) et le collège des Départements/Régions (15% des voix).

Contexte de la mission

Dans sa disposition 1A1 du SDAGE 2022-2027, il est indiqué « que dans les zones où la vulnérabilité potentielle des sols à l'érosion est moyenne, forte ou très forte, ..., le Sage peut :

- Identifier les zones dans lesquelles l'érosion diffuse des sols agricoles est de nature à compromettre la réalisation des objectifs de bon état ou de bon potentiel ;
- Établir un plan d'actions, en mobilisant l'expertise agronomique. »

Le Sage peut également proposer au Préfet, en application du 5° du II de l'article L. 211-3 du code de l'environnement, une délimitation de ces zones d'érosion ainsi qu'un programme d'actions.

Dans sa disposition 103, le Sage Vilaine indique que « Il est présenté à la CLE pour validation une carte d'aléa érosion à une échelle pertinente qui puisse être utilisable par les acteurs et opérateurs locaux » et que « L'EPTB Vilaine, s'appuyant en particulier sur les travaux du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Sol et du programme Sols de Bretagne et en concertation avec la profession agricole dans un délai de deux ans après la publication du Sage

En 2014, dans le cadre de l'élaboration du SDAGE 2015-2021, il a été produit une carte de vulnérabilité des sols à l'érosion à l'échelle des masses d'eau. En 2018, dans le cadre du programme sol de Bretagne porté par l'Institut Agro Rennes-Angers, une carte de l'aléa érosion des sols avec des données d'entrées plus fines a été produite.

Concernant la problématique érosion des sols, deux besoins ont nous été identifiés par l'EPTB Eaux & Vilaine :

- à l'échelle de la planification pour déterminer des zones à aléa qui pourrait répondre à la disposition 1A1 du SDAGE 2022-2027. Il s'agit de besoins à l'échelle du bassin versant de la Vilaine pour définir des têtes de bassin prioritaires comme défini dans le SAGE dans lequel des programmes d'actions à l'échelle plus fine pourraient être engagés.
- à l'échelle de la programmation opérationnelle locale pour prioriser les interventions et renforcer l'action à l'échelle de la parcelle.

Description du poste

Service de rattachement : Cellule de planification sous la responsabilité de Christophe Danquerque et du chargé de mission pollutions diffuses, Gabriel Béduneau.

Emploi dans le cadre d'un contrat de projet d'un an de catégorie A

Activités principales

Le travail sera suivi par un groupe de pilotage composé de scientifiques de l'Institut Agro Rennes-Angers, de chargés de mission des Chambres d'Agriculture, de techniciens et animateurs agricoles du Bassin de la Vilaine, de l'Agence de l'Eau et d'universitaires.

La mission sera en lien étroit avec les travaux de Sols de Bretagne et des partenaires qui ont produit la carte aléa érosion à l'échelle du district Loire-Bretagne en 2014.

Le chargé de mission devra animer la transversalité avec l'ensemble des parties prenantes désignées ci-dessus.

La mission consistera à :

- Définir les besoins après entretiens avec les parties prenantes.
- Faire l'état de l'art des études précédentes.
- Elaborer la méthodologie d'analyse d'érosion des sols (données à utiliser, échelles pertinentes de cartographie, méthode d'analyse multicritères, etc.).
- Recueil et structuration des données.
- Mise en œuvre de la méthodologie à l'échelle du bassin de la Vilaine.
- Réalisation d'un rapport d'étude.
- Présentation et communication des résultats vers les membres de la Commission Locale de l'Eau et vers les techniciens.

Horaires de travail

Temps complet

Localisation

Poste basé à La Roche-Bernard avec des déplacements ponctuels sur le territoire de l'EPTB Eaux & Vilaine (permis B indispensable).

Rémunération

Grille indiciaire et régime indemnitaire / Chèques déjeuner / CNAS/ Véhicule à disposition pour les déplacements

Compétences et aptitudes requises

De formation BAC + 5 en agronomie, environnement, vous maîtrisez les systèmes d'information géographique (SIG), compétences en SGBD PostGres et langage python appréciées.

La mission requiert des qualités d'autonomie et d'initiative. Vous avez une appétence pour le travail en équipe, une motivation pour le travail collaboratif avec une diversité d'acteurs (scientifiques, élus, acteurs économiques, ...), le sens de la pédagogie et aimez partager votre expertise. Vous appréciez les démarches exploratoires, êtes force de proposition et avez une capacité de synthèse.

Poste à pourvoir dès que possible

Candidature à adresser au plus tard pour le 30 novembre 2022 à l'attention de Monsieur le Président de l'EPTB Eaux & Vilaine

Vilaine : rh@eaux-et-vilaine.bzh ou par courrier à l'EPTB Eaux et Vilaine - Service RH - Boulevard de Bretagne 56130 LA ROCHE-BERNARD.

Renseignements techniques : Monsieur Gabriel BEDUNEAU gabriel.beduneau@eaux-et-vilaine.bzh -

Tel : 02 99 90 90 59 ou 06 79 74 35 84